



# pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône

Date : 19 septembre 2011  
Rédacteur : Yves Gascoin  
Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :  
<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N°32B – Rue St Alexandre (Lyon, 5<sup>ème</sup>)

## Création de trottoirs permettant une circulation normale des piétons



**AVANT** Photos prises sur le trottoir pair, en direction du Sud-Ouest.

*A gauche, dans la partie basse. A droite, dans la partie haute.*

## **UN DIAGNOSTIC SANS APPEL**

Cette rue très étroite et courte (75 m), en pente vers le Sud-Ouest, relie la rue de Trion à la montée de Choulans (Lyon, 5<sup>ème</sup>).

Elle comporte un trafic piétonnier important, lié à la station terminus du funiculaire de St Just. Notamment des scolaires qui l'utilisent pour rejoindre les divers établissements du quartier.

A l'époque du "tout automobile", les trottoirs ont été quasiment supprimés afin d'inscrire entre les façades, contre toute logique, une file de stationnement (environ 12 places, devenues payantes) en plus de la file de circulation Nord-Est > Sud-Ouest. Dès lors, cette rue est devenue un cauchemar pour les piétons. Il leur était par exemple impossible de se croiser ou de l'emprunter avec une poussette sans descendre sur la chaussée ! Les Personnes à Mobilité Réduite n'y avaient pas accès (photos ci-dessus).

Cette situation était indigne de l'objectif de développement des modes doux (dont la marche, au premier plan), incluse dans la politique des déplacements élaborée et adoptée à tous les échelons de l'agglomération, depuis maintenant 15 ans.

## **UN REFUS PERSISTANT**

Dès 2002, notre association a régulièrement demandé aux élus concernés que l'on reconstitue deux trottoirs "normaux" (environ 2 m de large), ce qui supposait la suppression de la file de stationnement.

Nous n'avons eu que de rares retours.

Pendant 8 ans, on nous a essentiellement fait connaître, au contraire, que le maintien du stationnement était, pour ce quartier, un objectif prioritaire par rapport à la sécurité et à la circulation normale des piétons.

Le fait que ces travaux, pourtant d'un coût modeste, n'aient pu être financés qu'au bout de 9 ans et par l'arrondissement, sur son budget de proximité, et non pas par le Grand Lyon, le montre bien.

Le fait que le Plan Modes Doux 2009 – 2020, contrairement à sa partie relative aux vélos, ne comporte aucun objectif quantifié pour les piétons, notamment sur un linéaire de résorption des trottoirs non conformes à la loi Handicap de 2005, en est un autre exemple. Ce qui est pourtant basique pour développer la marche.

## **UN SONDAGE DECISIF**

Notre action a ensuite été très efficacement relayée par le Conseil de Quartier "Collines des Funiculaires". Egalement convaincu de la nécessité de redonner aux piétons une place tout simplement correcte, il a notamment organisé, en 2010, une consultation significative des habitants du quartier (376 réponses).

Elle a montré que plus de 75 % des personnes étaient favorables aux trottoirs. Démontrant ainsi la pertinence de notre demande. Et la faisant, enfin, prendre en considération par la mairie du 5<sup>o</sup> arrondissement.

Un projet a donc été établi pour un montant relativement très modéré. Il a été financé sur le budget de proximité de l'arrondissement.

Les travaux sont ensuite allés très vite pour une mise en service en Juillet 2011.

## **UN BEAU RESULTAT**

**Les photos ci-dessous montrent l'amélioration radicale ainsi obtenue.**

Neuf ans plus tard, les piétons peuvent enfin normalement circuler dans cette rue (voir photos page suivante).

Les nouveaux trottoirs ont une largeur de 1,85 m. Des abaissements aux intersections en assurent l'accessibilité aux PMR.

**Nous remercions l'ensemble des personnes, élus, techniciens des Collectivités et entreprises qui sont intervenues à ce sujet.**



**APRES** *Vue prise sur le trottoir pair, en direction du Sud-Ouest.*



*Vue prise sur le trottoir pair, en direction du Nord-Est.*

## Destinataires

Mme Alexandrine Pesson, maire du 5<sup>ème</sup> arrondt.  
M. Bertrand Jabouley, adjoint au maire du 5<sup>ème</sup> arrondt.  
M. Jean-Louis Touraine, adjoint au maire de Lyon  
M. Gilles Buna, adjoint au maire de Lyon  
M. Gilles Vesco, adjoint au maire de Lyon

M. Thierry Marsick, Ville de Lyon  
M. Christian Lamorthe, Le Grand Lyon  
M. Matthieu Hermen, Le Grand Lyon  
Conseil de Quartier Collines des Funiculaires  
Le Progrès